

PROVINCE DE QUÉBEC
LA CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON LAUNAY

À une session ordinaire du conseil tenue le 6 juillet 2020, à 19 h 00, à la salle municipale, formant quorum sous la présidence de monsieur Claude Lamoureux, maire.

Conseillers(ères) présents(es) :

M	Clermont Bossé
M	Jimmy Samson
Mme	Claudette Laroche
Mme	Suzy Otis
Mme	Denyse Lacombe

Manon Lampron, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Citoyens présents : Madame Louise Deschênes et Monsieur Daniel Savard

MOT DE BIENVENUE

Le maire souhaite la bienvenue à tous.

2020-07-0080

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Denyse Lacombe, appuyée par madame la conseillère Claudette Laroche et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE, l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé et que l'item Affaires nouvelles reste ouvert.

Adoptée

2020-07-0081

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} JUIN 2020

Il est proposé par monsieur le conseiller Clermont Bossé, appuyé par madame la conseillère Claudette Laroche et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2020 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée

2020-07-0082

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JUIN 2020

Il est proposé par madame la conseillère Suzy Otis, appuyée par madame la conseillère Claudette Laroche et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juin 2020 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée

PAROLE AU PUBLIC

Monsieur Daniel Savard demande des informations sur un terrain que lui et sa conjointe désirent acquérir et y installer une maison.

Les membres du conseil prennent note de la demande de Monsieur Savard et en discuteront ultérieurement.

CORRESPONDANCE À TITRE INFORMATIF

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance reçue.

CORRESPONDANCE AVEC PRISE DE DÉCISION

Aucune

COMPTES À PAYER**Compte payé :****Chèques fournisseurs**

C2000087 Journal l'informateur	Don Magneto	25.00 \$
C2000088 Corp. des sports et loisirs	Don Magneto	725.00 \$
C2000089 Club de l'Âge d'or Launay	Don Magneto	300.00 \$
C2000090 Comité du 100 ^e de Launay	Don Magneto	750.00 \$
C2000091 Sanimos	Collecte et transport	2 575.59 \$
C2000092 Ministre des Finances	Services Sûreté du Québec – année 2020	5 245.00 \$
C2000093 H2Lab inc	Test égout	59.27 \$
C2000094 Daniel Tétreault CPA	Audit Recyc-Québec 2019	730.09 \$
C2000095 Ville d'Amos	Enfouissement mars-avril	861.33 \$
C2000096 Fabrique St-Léon-Le-Grand	Loyer CLSC/bibliothèque/ gym	3 000.00 \$
C2000097 Petite caisse	Poste	132.31 \$
C2000098 Épicerie Dépanneur Rémi	Essence/entretien bâtiment	174.67 \$
C2000099 Louis Corriveau	Vérification mécanique	75.00 \$
C2000100 Buro plus Gyva	Fourniture de bureau	184.14 \$
C2000101 Les Matériaux 3+2 Ltée	Entretien réseau voirie	75.13 \$
C2000102 Millaire & Godbout	Outillage/entretien réparation camion	464.15 \$
C2000103 M&M Nord-Ouest	Entretien bâtiment	68.93 \$
C2000104 Plomberie Germain Roy	Installation douche (sécurité civile)	4 176.38 \$
C2000105 Pneus G.B.M. S.E.N.C.	Entretien réparation camion	319.63 \$
C2000106 Les Serres Gallichan	Embellissement du village	236.44 \$
C2000107 Énergies Sonic inc.	Diesel/huile à chauffage	1 188.07 \$
C2000108 P.G. Bilodeau Diesel	Entretien réparation camion	1 014.41 \$
C2000109 Annie Gauthier	Entretien bâtiment	50.00 \$
C2000110 Pierre Normand	Frais de déplacement mai	12.00 \$
C2000111 Revenu Québec	Remboursement taxes (vente terrain)	685.11 \$

Chèques salaires**Salaires en ligne**

D2000076-D2000081	Salaires	3 881.64 \$
D2000082-D2000087	Rémunération des élus	1 799.50 \$
D2000088-D2000092	Salaires	3 681.17 \$

Salaires en chèque

P2000006	Rémunération des élus	174.42 \$
----------	-----------------------	-----------

AccèsD mai

L2000035	Bell Mobilité	Cellulaire	39.58 \$
L2000036	Hydro-Québec	Éclairage des rues	360.62 \$
L2000037	Hydro-Québec	Salle municipale	1 305.47 \$
L2000038	Hydro-Québec	Égout	101.32 \$
L2000039	Hydro-Québec	Garage	145.13 \$
L2000040	Caisse Desjardins d'Amos	Frais de banque	55.00 \$
L2000041	Revenu Québec	DAS avril	2 149.08 \$
L2000042	Revenu Canada	DAS avril	775.91 \$
L2000043	Hydro-Québec	Parc	47.51 \$

Comptes à payer :

Sanimos	Collecte et transport	2 575.59 \$
MRC d'Abitibi	Panneau (COVID-19)	56.61 \$
Millaire & Godbout	Entretien/réparation niveleuse (filtreurs)	27.89 \$
Millaire & Godbout	Entretien/réparation camion	54.31 \$
Millaire & Godbout	Matériel d'atelier (gants) Antifreeze	39.81 \$
Millaire & Godbout	Matériel d'atelier (lunettes sécurité)	12.79 \$
Épicerie Dépanneur Rémi	Essence voiture	31.00 \$
Épicerie Dépanneur Rémi	Entretien bâtiment (eau) essence voiture	39.89 \$
Épicerie Dépanneur Rémi	Essence (Fabrique)	15.16 \$
Épicerie Dépanneur Rémi	Matériel d'atelier (insectifuge)	13.79 \$
Épicerie Dépanneur Rémi	Essence voiture	34.00 \$
Épicerie Dépanneur Rémi	Entretien bâtiment (eau)	17.78 \$
Épicerie Dépanneur Rémi	Essence tracteur à pelouse	22.18 \$
Location Lauzon Amos	Algicide fontaineLame tracteur à gazon	60.76 \$

Plomberie Germain Roy	Entretien bâtiment/parc (filtreurs)	88.89 \$
Les Matériaux 3+ 2 Ltée	Ruban (COVID-19)	11.49 \$
Les Matériaux 3+2 Ltée	Entretien de terrain, chasse-moustique	16.41 \$
M vitres d'autos	Panneau protection (COVID-19)	258.69 \$
Les Éditions juridiques FD	Renouvellement services de mise à jour	322.46 \$
Énergies Sonic	Diesel	380.05 \$
Bigué Avocats	Statutaires	63.47 \$
Bigué Avocats	Statutaires	63.47 \$
Purolator	Envoi test égout	5.18 \$
CSH	cadeaux finissants	200.00 \$
LSAT	Renouvellement adhésion	103.48 \$
Ville d'Amos	Enfouissement	415.91 \$

Certificat de crédit disponible

Je, soussignée, certifie, qu'il a des crédits disponibles pour les comptes à payer ci-haut mentionnés.

Manon Lampron, secrétaire-trésorière

2020-07-0083

RÉSOLUTION

Il est proposé par monsieur le conseiller Clermont Bossé, appuyé par madame la conseillère Denyse Lacombe et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE, les comptes à payer ci-haut mentionnés soient approuvés.

Adoptée

AVIS DE VACANCE AU POSTE DE CONSEILLER SIÈGE # 6

Conformément à l'article 333 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités, la directrice générale et secrétaire-trésorière avise le conseil municipal de la vacance, depuis le 9 juin 2020, au poste de conseiller au siège numéro 6 suite à la démission de Madame Marie-Anne Fortin.

Le conseil est informé que l'article 335 de cette même loi mentionne que la vacance qui est constatée plus de 12 mois avant le jour fixé pour le scrutin de la prochaine élection générale doit être comblée par une élection partielle.

Selon l'article 339 de la loi, le président d'élection doit, dans les 30 jours du présent avis, fixer le jour du scrutin parmi les dimanches compris dans les quatre mois de l'avis.

Par contre, depuis le 14 mars 2020, les scrutins électoraux et tout vote par anticipation rattaché à un scrutin électoral sont annulés pendant la période de déclaration d'état d'urgence sanitaire sous l'effet de l'arrêté 2020-003 reconduit par les décrets pris subséquemment.

Depuis le 25 juin 2020, sous l'effet du décret 689-2020, plusieurs rassemblement publics sont permis par les autorités sanitaires. Dans ces circonstances, pour favoriser la démocratie municipale, il est prévu que les scrutins annulés pendant l'état d'urgence sanitaire ainsi que toutes les élections partielles visant à pouvoir un poste vacant au ou depuis le 14 mars 2020 puissent être repris à l'automne 2020.

D'ici au 7 août 2020, sous réserve que la situation sanitaire le permette et la Santé publique l'autorise, la ministre Mme André Laforest fixera le jour du scrutin :

- De tout scrutin devant être repris;
- Des élections partielles devant être tenues.

À la demande des membres du conseil, une lettre de remerciement sera envoyée à Madame Fortin.

BRANCHEMENT INTERNET HAUTE VITESSE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

CONSIDÉRANT QUE l'évolution des technologies numériques et le virage pris pour une utilisation accrue de ces technologies dans toutes les assises de la société;

CONSIDÉRANT QUE la plupart des régions du Québec comportent des zones où un tel service est inefficace ou inaccessible;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement s'est engagé déjà à plusieurs reprises à régler les problèmes de connectivité internet, mais que les échéanciers ne répondent pas à l'urgence;

CONSIDÉRANT QUE le développement social et économique régional ne peut pas se réaliser sans un réseau Internet et une couverture cellulaires fiables, performants et abordables;

CONSIDÉRANT QUE l'absence de connexion Internet adéquate prive de nombreux citoyens de revenus provenant du télétravail imposé par la crise ou de l'adaptation de leur entreprise à la réalité de la situation actuelle;

CONSIDÉRANT QUE la crise actuelle de la COVID-19 a démontré qu'un accès à un Internet haute vitesse performant et abordable est un service essentiel;

CONSIDÉRANT QUE la présente demande est le reflet du rapport d'expert commandé par le gouvernement (le Rapport Yale), lequel concluait à « l'urgence d'agir » en matière, entre autres, d'accessibilité à Internet pour tous les Canadiens;

CONSIDÉRANT QUE l'Abitibi-Témiscamingue est la région où le taux de foyers branchés à Internet est le plus bas au Québec selon la dernière étude publiée par le CEFRIO, organisme indépendant de recherche et d'innovation;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité est souvent un enjeu quand, dans certains régions, même la connexion téléphonique cellulaire est déficiente ou absente, rendant impossible de contacter les services d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses demandes ont été présentées par des entreprises de télécommunications pour l'obtention de subventions dans le but d'assurer le déploiement d'Internet à large bande dans les régions négligées par les grandes entreprises canadiennes, et que les réponses se font attendre;

CONSIDÉRANT QU'une portion importante du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue et de la population ne sont pas desservis de façon adéquate en termes de service Internet et qu'il s'agit là d'une fracture numérique majeure, privant les citoyens d'un service essentiel et ralentissant grandement le développement des entreprises de tous les secteurs (agroalimentaires, touristiques, forestières, manufacturières);

CONSIDÉRANT QUE les grands câblodistributeurs ont surtout travaillé à améliorer le service dans les noyaux plus densément peuplés parce que ce sont des secteurs plus rentables, et sachant que face à un service essentiel, il faut une intervention forte de l'État, non seulement sur le plan financier, mais aussi sur le plan de la vision requise sur la nécessité d'une couverture Internet pour 100 % du territoire;

CONSIDÉRANT un décalage important entre le Canada rural et celui des villes, entre le Québec rural et le Québec urbain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jimmy Samson, appuyé par madame la conseillère Suzy Otis et unanimement résolu par les membres du conseil.

DE DEMANDER l'intervention du gouvernement fédéral pour que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) déclare les services d'Internet haute vitesse et la téléphonie cellulaire comme services essentiels et qu'il y soit souscrit les énergies et les sommes requises rapidement.

DE DEMANDER au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et ce, au regard des programmes disponibles, de prioriser une intervention visant le branchement à Internet haute vitesse de tous les foyers de l'Abitibi-Témiscamingue.

Adoptée

2020-07-0085

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À MOBILISATION ESPOIR JEUNESSE

CONSIDÉRANT QUE l'agente de développement a préparé un projet prêt à être déposé pour la demande d'aide financière à Mobilisation Espoir Jeunesse;

Il est proposé par madame la conseillère Denyse Lacombe, appuyée par madame la conseillère Claudette Laroche et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE l'agente de développement est autorisé à déposer le projet tel que présenté aux élus à la présente séance. Le projet consiste en la demande d'un montant de 4 020 \$ pour aider le comité jeunesse à payer le salaire des animateurs.

Adoptée

2020-07-0086

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES FINISSANTS DE 6^E ANNÉE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité trouve important de souligner la fin du parcours scolaire primaire des élèves de notre secteur;

CONSIDÉRANT QUE l'école désire leur remettre un certificat cadeau de 50 \$;

CONSIDÉRANT QU'il y a 8 finissants dont quatre certificats seraient payés par la municipalité de Launay;

Il est proposé par madame la conseillère Suzy Otis, appuyée par monsieur le conseiller Jimmy Samson et résolu unanimement par les membres du conseil;

DE REMETTRE la somme de 200 \$ à l'école de Launay/Trécesson afin de leur permettre de souligner la fin du parcours scolaire primaire de leurs élèves.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

Réouverture de la bibliothèque et du centre de mise en forme au public

La directrice générale et secrétaire-trésorière informe les membres du conseil que la bibliothèque ainsi que le centre de mise en forme sont maintenant accessibles au public selon certaines mesures d'hygiène et de distanciation sociale.

Vacances des employés de bureau

Madame la conseillère Claudette Laroche demande d'informations concernant les vacances des employés du bureau municipal afin de savoir si le bureau municipal sera fermé durant cette période. La directrice générale et secrétaire-trésorière prendra des vacances du 12 au 25 juillet mais le bureau municipal ne sera pas fermé puisque l'agente de développement et adjointe-secrétaire sera présente pour répondre aux citoyens.

PAROLE AU PUBLIC

Le public ne désire pas s'exprimer.

2020-07-0087

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Clermont Bossé, appuyé par madame la conseillère Claudette Laroche et unanimement résolu par les membres du conseil.

QUE, l'assemblée soit levée à 19h32.

Adoptée

Maire

Directrice générale et secrétaire-trésorière